

## VIE SPORTIVE

### Le saviez-vous ??

L'Institut Universitaire de Technologie de Nîmes vous permet de pratiquer librement ou en option des activités sportives quel que soit votre niveau :

- plein air : escalade, spéléo, VTT, canoë
- volley-ball, rugby, football, hand-ball, basket-ball
- tennis, tennis de table, badminton
- danse, step/aérobic, musculation, natation
- tir à l'arc, sport de combat

Ces activités s'effectuent notamment le **jeudi après-midi**, après inscription au bureau des sports (sur présentation d'un certificat médical, 2 photos d'identité et de la carte d'étudiant) et sous réserve du paiement **des droits sportifs facultatifs** (à titre indicatif 15 euros pour 2009-2010) lors de votre inscription à l'I.U.T. auprès de la Scolarité.

*Merci de répondre à ces questions :*

Nom : ..... Prénom : ..... Section : .....

**Vous pratiquez un sport en compétition et vous êtes licencié(e) à une fédération :**

- sport : .....
- club : ..... ville .....
- niveau de pratique : .....

Etes-vous reconnu(e) sportif (ve) de haut niveau par le Ministère de la Jeunesse et des Sports :  OUI  NON

**Vous pratiquez un sport en amateur**, si oui lequel .....

**Si vous avez interrompu une activité sportive ou si vous ne pratiquez pas de sport :**

- activités sportive pratiquée auparavant .....
- souhaiteriez-vous la pratiquer de nouveau :  OUI  NON
- activités sportives que vous aimeriez pratiquer : .....

